

CRITERIUM FEDERAL

QUATRIEME TOUR 2008-2009

Absences à signaler impérativement avant le Jeudi 05 mars 2009 (20 heures dernier délai) à

André SEGUIN par email : AnSeguin@wanadoo.fr (tel : 03 85 80 01 61 ou 06 81 47 75 78)

Amende prévue au règlement et élimination éventuelle

SAMEDI 7 MARS 2009

Pour les catégories SENIORS MESSIEURS (D1 et D2)

Appel joueurs : 13h45 ; Début compétition et SCRATCH : 14h00

Salle: COSEC Nord, route de Demigny - CHALON SUR SAÔNE

J.Arbitres :

DIMANCHE 8 MARS 2009

Pour les catégories JUNIORS, CADETS, MINIMES et BENJAMINS

Appel joueurs : 9h30 ; Début compétition et SCRATCH : 9h45

Salle: COSEC Nord, route de Demigny - CHALON SUR SAÔNE

J.Arbitres :

Nota:

1) Tout joueur devra présenter: Soit sa licence avec la mention: "Certificat médical présenté"

Soit un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis de table,
datant de moins d'un an

Sinon, il ne sera pas autorisé à jouer.

2) Le collage ou recollage des revêtements ne peut pas se faire sur le site des compétitions. Tout joueur pris en flagrant délit de collage sera exclu de la compétition. (Règlements fédéraux, paragraphe 3.2.4.3 page 19)

3) Les joueurs ayant 2 forfaits sont autorisés à jouer dans la plus basse division. Ils ne pourront pas accéder à la division supérieure.

PAS D'INTERRUPTION - BUFFET BUVETTE SUR PLACE